

Dans le monde entier, les inégalités observées à différents niveaux territoriaux, révèlent des problèmes de répartition des richesses, et ont des répercussions sur la santé, sur l'espérance de vie, sur l'éducation, sur les conditions de vie, mais également sur l'environnement (Di Méo, 2002). Plus qu'une simple disparité, « l'inégalité est une différence perçue ou vécue comme une injustice, comme n'assurant pas les mêmes chances à chacun » (Brunet et al, 1994). En passant de l'observation de différences à celle d'inégalités, la géographie sociale marque son exigence de plus grande justice sociale telle que cela a été exprimé par R. Rochefort (citée in Frémont, Chevalier, Hérin, Renard, 1984) et dévoile ainsi son statut de discipline militante et engagée dans le débat social.

Définir l'inégalité comme objet de recherche géographique revient à définir la vocation de la géographie sociale. Si les géographes se réclamant de ce courant s'accordent tous à reconnaître que les inégalités sociales sont des inégalités spatiales, il n'en demeure pas moins dans ce champ académique des différences dans la manière de traiter cette thématique. On peut distinguer deux approches, une première que l'on peut désigner sous l'appellation de géographie des inégalités parce qu'elle reste près de son objet d'investigation. Celle-ci se penche principalement sur la spatialisation des inégalités, leur mode de reproduction, les processus généraux qui permettent d'en expliquer la genèse tout en laissant une place importante à l'analyse critique des politiques. La deuxième approche se nourrit des héritages de la précédente mais privilégie l'analyse de la spatialité et de la territorialité des individus dans une perspective d'ouverture sur d'autres disciplines.

LA GÉOGRAPHIE DES INÉGALITÉS

La notion d'inégalité prend une place centrale à partir des années cinquante dans les travaux des Anglo-Saxons porteurs du mouvement de la nouvelle géographie (Haggett, 1965). Leurs travaux étaient d'inspiration économique, leur démarche théorique et quantitative. Ils ont fait la part belle aux mécanismes économiques pour

expliquer les inégalités et n'abordaient pas le rôle de l'espace dans la formation de celles-ci.

Cette orientation est née d'une volonté de démarcation par rapport à une géographie d'inspiration libérale incontournable à l'époque. Il est aussi question d'aller plus loin dans une lutte politique pour la dénonciation des effets du capitalisme, et des différentes formes de ségrégation sociale et raciale dans les grandes villes nord-américaines. La géographie des inégalités fortement développée dans les années soixante-dix aux États-Unis est aussi appelée géographie critique, ou encore radicale. Les tenants de ce courant présentent alors la géographie humaine comme « la science de l'inégalité spatiale » (Coates, Johnston, Knox, 1977).

La problématique de la géographie critique ou radicale s'inspire du matérialisme historique. Elle est véritablement formulée en 1973 par D. Harvey qui en présente les principales lignes dans son ouvrage : *Social Justice and the city*. Elle privilégie l'analyse des structures et la dimension dialectique des phénomènes sociaux. Il s'agit alors de mobiliser des grilles de lecture centrées sur les rapports de production et de reproduction sociale et sur les classes sociales. La géographie des inégalités questionne le rôle déterminant des structures sociales et tente dans une perspective dialectique de mettre à jour les enjeux de pouvoir qui s'expriment en terme de capital-travail, centre-périphérie... Partant du principe que les sociétés produisent leur espace et que ce même espace est l'objet d'enjeux et de conflits, elle reconnaît alors à l'espace un rôle central en tant que support d'expression des tensions sociétales.

D'un point méthodologique, la géographie des inégalités se base sur les rapports sociaux instruits par les grandes activités humaines : travail, l'habitat, les loisirs. Sa démarche analytique se décline ensuite en trois étapes : observation des disparités, explication, puis analyse critique des politiques appliquées. Parce qu'elle privilégie l'approche macro-analytique, la géographie des inégalités intègre largement la cartographie à son corpus méthodologique.

POUR UNE APPROCHE PLUS SENSIBLE DES INÉGALITÉS

Sans renier l'intérêt des modalités de construction des inégalités développées par la géographie radicale, il nous semble intéressant d'explorer les dimensions vécues des inégalités. Aussi nous paraît-il impératif d'associer à l'analyse des structures sociales, économiques, idéologiques l'analyse des pratiques spatiales au quotidien. L'approche macro analytique échoue selon nous à saisir l'expérience spatiale des individus en situation d'exclusion, et ne parvient pas à entrer dans la sphère explicative de leurs pratiques. Qu'est ce qui préside aux décisions des acteurs ? Il nous paraît important de faire éclater le postulat théorique qui force l'homogénéité des groupes sociaux présentés comme des blocs monolithiques sans nuances. Il nous paraît plus fécond de tenir compte de la pluralité des conditions, des spatialités et des représentations en sondant aussi l'invisible, l'impalpable afin de mettre en valeur la dimension cachée de l'espace, et d'en saisir l'imaginaire qui s'y rattache.

Cette géographie centrée sur les représentations pour éclairer les pratiques spatiales est qualifiée de comportementale (Bailly, 1995). On la distingue peu du courant humaniste créé par Yi-Fu Tuan qui entend accorder une plus grande place à la vie quotidienne, à la subjectivité des individus et aux liens que ces derniers nouent avec les lieux. Pour ce faire cet auteur américain propose d'adopter une approche phénoménologique attentive à l'ensemble des significations élaborées par les hommes à partir des lieux qu'ils fréquentent, qu'ils habitent, qu'ils traversent... Dans cette perspective, la notion d'espace vécu peut être de nouveau mobilisée dans la mesure où elle présente l'intérêt de réintroduire le sujet.

Car si les inégalités ont une expression spatiale, elles façonnent aussi des expériences. Les inégalités se cristallisent dans l'espace mais aussi dans le temps. Ces temporalités peuvent être appréhendées en terme de durée. Il peut être intéressant de croiser le temps des groupes avec le temps des singularités afin d'envisager la mutation des inégalités en différences. Nombreux sont les exemples d'expression des inégalités qui se muent en expériences de la différence. Le temps est un paramètre qui peut renouveler notre regard sur les inégalités car celles-ci ont une emprise sur l'espace, mais également sur les temporalités. Les inégalités ne sont pas immuables et évoluent, et peut-être peut-on dire qu'elles font aussi « carrière ».

Rappelons par exemple qu'il y a en France des familles avec trois générations de chômeurs. Ces inégalités héritées n'ont-elles pas des conséquences sur les identités, sur les sentiments d'appartenance à des groupes sociaux, sur les familles et les sujets ? Comment les inégalités sont-elles incorporées pour façonner des comportements et des rapports à l'espace spécifiques ? À titre d'exemple on peut citer les replis communautaires ou encore les constructions de mobilité et de genres de vie en lien direct avec la pauvreté que l'on peut observer chez les zonards. Dès lors il ne s'agit plus seulement d'accorder une place conséquente au social mais de privilégier le culturel comme vecteur de compréhension des inégalités. J. Coutras a démontré avec force combien la dimension sexuée des espaces était tributaire des faits de culture et notamment des mentalités. D'un point de vue méthodologique, les outils de cette démarche peuvent être les récits de vie, les cartes mentales, les discours sur la base d'entretiens ou de questionnaires.

Pour éviter de tomber dans l'anecdote de la micro-analyse qui aboutirait à une forme d'impasse scientifique, il convient d'articuler les différentes échelles, ainsi que l'approche phénoménologique à la démarche dialectique. Car « tout lieu outre ses fonctions économiques, historiques, sociales, est aussi un espace psychologique » (Bailly, 1995, p. 30). Pour assurer cette articulation, il convient de ne pas opposer individu/société, objectif/subjectif et d'être attentif au sujet tout en admettant le rôle déterminant des structures.

Cette approche qui concilie géographie des inégalités et géographie humaniste résume la mission de la géographie sociale définie par G. Di Méo de la manière suivante : « la géographie sociale s'efforce de retracer les itinéraires, les cheminements au fil desquels chacun de nous invente son quotidien, à la fois, social et spatial, sous les effets, conjoints de sa position dans la société, des modèles culturels, que nourrit la mémoire collective, de l'imaginaire que secrète notre conscience socialisée. Ces trajectoires, elles les expliquent à la lumière des contraintes de l'économie, de l'espace et des cadres socio-politiques, mais en tenant compte de l'aptitude de chacun à ruser avec ces déterminismes ». (Di Méo, p. 5). D'un point de vue méthodologique se pose pour le géographe une exigence qui rejoint le champ de l'éthique, et qui concerne la posture qu'il doit adopter pour comprendre les faits des inégalités. Il lui faut décrire, mesurer, analyser les discontinuités mais aussi se déplacer du côté de ceux qui habitent ces inéga-

lités. Il n'y a pas là seulement une sensibilité morale mais également un intérêt épistémologique notamment dans l'articulation des échelles macro et micro, articulation à la lumière de laquelle on peut redéfinir les catégories spatiales ordinaires : lieu, espace, territoire.

LES INÉGALITÉS : UN THÈME À RÉACTUALISER EN PERMANENCE

La question des inégalités conduit les géographes à s'interroger sur leurs outils et leur capacité de renouvellement de grille de lecture des discontinuités. Car face à la montée de nouvelles formes d'inégalités inscrites au cœur même des mutations des sociétés contemporaines, sous l'effet de la mondialisation, des crises affectant l'emploi, le logement, la production, avec des configurations nouvelles où le local et le global s'imbriquent, on ne peut imposer une unique et immuable méthodologie des inégalités. Nous souscrivons à l'exhortation de D. Martuccelli selon qui « le danger analytique le plus pressant aujourd'hui consiste à étudier la domination exclusivement comme une addition d'inégalités » (Martuccelli, 2001, p. 240). Aussi nous semble-t-il plus riche de proposer une approche dynamique des inégalités, qui permet de voir une évolution révélant les profondes mutations des sociétés. Il s'agit de prendre la pleine mesure de l'impact des inégalités, et à partir de là de cerner les processus qui fondent leur pérennité. La question des inégalités est mouvante et se comprend à la lumière des contextes socio-spatiaux, à partir desquels émergent les questions fondamentales révélatrices des préoccupations du moment d'une société. On peut comme R. Rouault et L. Jeanne rappeler « la nécessité de réfléchir à une approche idéologique des inégalités ». Ceci est d'autant plus important à une époque où ce thème trouve un renouvellement assuré de sa problématique.

On a en effet jamais autant parlé des inégalités. Depuis quelques années, on parle même des nouvelles inégalités. L'usage de ce qualificatif n'est pas anodin, il met en lumière une modification des perceptions des inégalités et met en exergue ce qui se joue sur un plan idéologique... À quoi repère-t-on ce basculement des appréhensions? Selon la sociologue N. Burgi-Golub, le clivage, nouvelles/anciennes inégalités est porteur de sens, il laisse sous-entendre qu'il y aurait des différences de nature entre celles d'aujourd'hui et celles d'autrefois. On présente les premières, les nouvelles comme accidentelles, à savoir

l'exclusion, le chômage de masse, perçus comme des accidents ou encore des risques qui se distingueraient par leur fréquence et leur faible réversibilité. Et ceci a inéluctablement des conséquences sur les politiques publiques. Il semblerait également que l'analyse des inégalités ne soit plus rapportée à son versant l'égalité, mais se trouverait structurée autour de deux notions-clés : l'équité et l'efficacité. Cette dernière relève de l'impératif économique supérieur et la première se caractérise par sa relativité. Cela signifie que les choix économiques et politiques se présentent selon N. Burgi-Golub comme des nécessités historiques, et que le caractère social des politiques macro-économiques s'en trouve estompé. L'équité ne menace pas les intérêts supérieurs et les mesures qui s'en inspirent ciblent des espaces restreints et on peut se demander si les politiques à visée territoriale comme la politique de la ville ne sont pas des mesures d'équité.

Cette substitution de l'égalité par l'équité met en valeur des dysfonctionnements de l'État providence. D'après certains politologues cela est lié à une révolution politique de l'assurantialisation. Cela se traduit concrètement par la mise en place de dispositifs de correction, de réparation, sans sanction corrélative d'un responsable. Cela veut dire aussi qu'en traitant les inégalités comme des risques ou des accidents, les mesures prises pour lutter contre s'apparentent à de simples techniques correctives et ne couvrent pas les véritables facteurs. On assiste à un déplacement de la question des revenus à la question des conditions de vie. Le thème récurrent de l'insécurité ou dans une moindre mesure celui de l'environnement en sont des exemples.

Il n'y a pas une manière d'appréhender et de traiter le sujet des inégalités mais plusieurs. Quelles que soient les sensibilités et les différentes approches, il nous semble impératif de sonder les inégalités à partir du contexte social et politique de la société qui les a générées. Car l'essentiel pour le géographe est de comprendre d'où il parle, afin de se poser les bonnes questions.

Références bibliographiques

- Brunet R., Ferras R., Théry H., 1994, *Les mots de la géographie*, Montpellier, Reclus, Paris, La Documentation française.
 - Burgi Golub N., « De l'égalité à l'équité », *Politix*, n° 34, 1996.
 - Coates B., Johnston R. J., Knox P., 1977, *Geography and Inequality*, Oxford, Oxford, UP.
 - Coutras J., 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin.
 - Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris.
 - Di Méo G., 2002, « Richesse et pauvreté: esquisse d'une géographie sociale du monde », in Charvet J-P., Sivignon M. (dir.), *Géographie humaine, questions et enjeux du monde contemporain*, Paris, Armand Colin.
 - Frémont A., Chevalier J., Hérin R., Renard J., 1984, *Géographie sociale*, Ed. Masson, Paris.
 - Frémont A., 1976, *La région espace vécu*, Paris, Presses Universitaires de France.
 - Haggett P., 1965, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Armand Colin (trad., 1973).
 - Hall E., 1971, *La dimension cachée*, Paris, Seuil.
 - Harvey D., 1973, *Social Justice and the city*, Londres, Arnold.
 - Hérin R., 1999, « Pour une géographie sociale et critique », in Chivallon C. Ragouet P., Samers M. (dir.), *Discours scientifiques et contextes culturels*, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
 - Hérin R., Texte d'appel, décembre 2002, non publié.
 - Jeanne L, Rouault R., Texte de réponse janvier 2003, non publié.
 - Martuccelli D., 2001, *Dominations ordinaires, exploration de la condition moderne*, Balland.
 - Séchet R., Texte de réponse janvier 2003, non publié.
 - Veschambre V., Texte de réponse janvier 2003, non publié.
-